

La rentabilité des activités régulées par l'ARJEL en 2018, comparativement à 2017

En 2018, le résultat d'exploitation du secteur des jeux d'argent en ligne ouvert à la concurrence par la loi du 12 mai 2010 (paris sportifs, paris hippiques et poker) s'est établi à 51 millions d'euros, soit une hausse de 3 millions d'euros par rapport à 2017.

Le secteur présente donc un bénéfice d'exploitation pour la deuxième année consécutive, une première depuis l'ouverture du marché.

Toutefois si les résultats d'exploitation des segments des paris sportifs et hippiques sont positifs, celui du poker en ligne a nettement reculé et les opérateurs ont enregistré une perte d'exploitation sur ce segment pour l'exercice 2018.

Sur les 13 opérateurs actifs en 2018, 6 (46%) présentent un résultat d'exploitation positif ou équilibré.

- **L'activité de paris sportifs enregistre un bénéfice d'exploitation de 46 millions d'euros (+35% par rapport à 2017)** et est le principal contributeur du bénéfice d'exploitation à l'échelle du secteur. Ce segment, dégage un résultat d'exploitation positif pour la deuxième année de suite après avoir accumulé des pertes sur les 7 premières années d'activité. Si la situation entre les opérateurs est contrastée, la majorité d'entre eux dégagent un résultat d'exploitation positif ou équilibré. Les pertes nettes d'exploitation cumulées de cette activité depuis l'ouverture du marché s'élèvent désormais à 168 m€.
- **Le résultat d'exploitation global du segment des paris hippiques en ligne est positif pour la 5^{ème} année consécutive. Il s'élève à 7 millions d'euros en 2018**, en hausse de 22% par rapport à 2017. La moitié des opérateurs ont dégagé un bénéfice d'exploitation sur l'exercice 2018. Les pertes d'exploitations cumulées sur ce marché depuis l'ouverture à la concurrence en 2010 s'établissent désormais à 28 millions.
- **Le résultat d'exploitation des opérateurs de poker en ligne s'est établi à -3 millions d'euros en 2018, soit un recul de 11 millions d'euros par rapport à 2017.** C'est le premier exercice depuis 2013 sur lequel les opérateurs présentent, globalement, une perte d'exploitation sur ce segment. Trois opérateurs sur six ont néanmoins dégagé un bénéfice d'exploitation en 2018. Le déficit d'exploitation cumulé de cette activité depuis l'ouverture du marché s'élève désormais à environ 190 millions d'euros.
- Au total, les pertes d'exploitation enregistrées depuis 2010 sur le marché des jeux d'argent en ligne régulé par l'ARJEL s'établissent à environ 386 millions d'euros.